

Annexe 1

Présentation des parcelles pouvant être mises à disposition :

- Saint André de Sangonis
- Aspiran site provisoire

SAINT ANDRE DE SANGONIS

- Surface 7650 m², voir le plan en page suivante
- Accès par la rue du pont de GIGNAC 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS
- Parcelle AX0006
- Quai de reprise de 85m²
- Pont bascule avec portique de détection de la radioactivité
- Local de 38m² incluant bureau peseur + vestiaire douche wc
- Barrière pour le contrôle d'accès actionnable depuis le bureau du peseur
- Branchement eau potable, électricité, téléphone, ADSL + Poteau incendie à l'entrée du site
- Entrée goudronnée sur 370m² reliés à un déboureur déshuileur
- Site déclaré ICPE _ régime déclaration contrôlée rubrique 2710-2 _ dernier contrôle en mars 2021_NC en cours de résolution



ASPIRAN site provisoire

- Surface envisagée : 9880 m² à terrasser et viabiliser + merlons de terre à déplacer (cf PJ)
- Accès à créer via la route de Canet 34800 ASPIRAN (cf PJ)
- Parcelles : en partie AI 236 et AI 233 et en totalité 234 et 235 (cf PJ)
- Réseaux à tirer et branchements à créer (eau, électricité, téléphonie, internet)
- Pas d'accès au réseau d'assainissement
- Locaux sociaux, bureau, contrôle d'accès et pont bascule à prévoir
- Réserve incendie à prévoir
- Déclaration du site ICPE à prévoir avec le régime approprié
- Clôture à prévoir sur l'essentiel du linéaire, seule la partie de la clôture le long de la route et du chemin est existante

